

VITRY-EN-CHAROLLAIS CONSEIL MUNICIPAL

## Lotissement le Montier : « Le retard est pratiquement rattrapé »

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont évoqué le projet de lotissement, qui a connu de nouvelles avancées et pour lequel les travaux devraient démarrer d'ici quelques mois.

Jeudi, lors du conseil municipal, l'avancement du projet du lotissement le Montier a été évoqué. « Le retard est pratiquement rattrapé », s'est félicité le maire, Daniel Therville. Les appels d'offres ont été mis en ligne et les prestataires ont envoyé leurs devis.

### Les travaux débuteront en mars

Le conseil a également voté le prix du m<sup>2</sup> pour les 19 parcelles à vendre, celui-ci sera fixé à 30 €. « Les gens demandent le prix, c'est intéressant de prendre la décision aujourd'hui », a déclaré le maire. La commission en charge du projet se réunira afin de parler des plaquettes publicitaires et explicatives qui seront disponibles en mairie pour les éventuels acquéreurs. Le début des travaux est prévu pour mars. En ce qui concerne le projet de logements pour seniors qui seront construits à côté du lotissement, l'Office public d'aménagement et de construction (Opac) présentera ses premiers plans mercredi 21 janvier à la mairie.

Florence Dessoly (CLP)



■ Le lotissement s'étendra non loin du bourg, sur plus de 23 000 m<sup>2</sup>. Photo Ludovic LE GORRE

### L'informatisation de la gestion de la cantine et de la garderie

L'informatisation de la gestion de la cantine et de la garderie se poursuit, non sans mal. Les familles recevront leur mot de passe et identifiant, qui leur permettront de régler les factures en ligne, pendant les vacances scolaires de Noël. Une première réunion explicative avec les parents d'élèves a révélé un certain manque d'intérêt, onze familles seulement étant présentes. « J'ai été déçu par rapport au travail fait, souligne un des membres du conseil. C'était une bonne présentation. C'est quand même une belle avancée. Mon seul souci, c'est d'éviter l'affluence des familles qui risquent de se présenter auprès de la secrétaire. » Afin de propager l'information une ultime réunion des parents où seront réexpliqués tous les éléments est fixée au 9 janvier à 18 h 30. Des mots seront mis dans les cartables des enfants avec le mode opératoire pour se connecter. À partir du 16 janvier les inscriptions et paiements de factures se feront uniquement en ligne.

# 1 300

C'est, en euros, le montant de la subvention qui sera versée à la coopérative scolaire. De plus, une aide de 210 € par classe pour huit séances est prévue pour la lutte. 1 405 € seront destinés à un projet de classe verte qui se déroulera sur trois jours en mai avec pour thème la biodiversité et géologie, ainsi que pour trois jours en avril pour un séjour anglophone.